



Association des Propriétaires du Lac Nick – APLN

Date : jeudi 8 juillet 2020 à 17h00

Rencontre virtuelle

PROCES VERBAL

Présents: Ann Oliver, Jean-Philippe Audren, Jean-Guy Laprise, Réjean Beauchemin, Patrice Rioux, Gaétan Hamel, Catherine Boucher

1. Adoption de l'ordre du jour
Proposé par Gaétan Hamel

2. Adoption et suivi du PV du 26 avril 2020
Proposé par Jean-Guy Laprise

3. Dossier plage

Rôle du préposé dans le respect de la distanciation physique de 2 m. Une surveillance accrue des vignettes sera effectuée en temps d'achalandage important. Un mémo sera acheminé aux membres quant aux mesures de civisme sur la plage et au niveau du stationnement.

Invités (amis et famille) vs locataires: les invités doivent être accompagnés du membre.

Plaintes reçues : rappeler les règles de civisme et de courtoisie.

Report des activités 2020: Le méchoui prévu le 8 août est annulé. Vin et fromage : en attente

Renumérotation des casiers à embarcation: Quand? Ajout des numéros 101 à 120 par Alain Déry. Une nouvelle numérotation sera effectuée à l'automne.

Finition du jeu et stationnement par Paysagement L'Unick : Une relance sera faite

Travaux de désherbage/paillis dans la plate-bande. Le travail sera effectué par le surveillant

Nous contacterons les autres associations quant à la réglementation concernant la vitesse des bateaux sur le lac.

4. Affaires financières

Nous aurons une subvention de 4061\$ pour payer une partie des salaires des préposés.

5. Membership

Encore près de 200 propriétaires n'ont pas payé leur redevance. Un rappel par courriel sera fait.

Nous avons noté une grande proportion de nouveaux membres confirmant l'attrait pour la plage.

6. Affaires municipales

Travaux routiers :

On demande une réunion pour la poursuite des travaux et voir les dépenses qui y seront reliées.

7. Affaires environnementales

Après un échantillonnage, la qualité de l'eau de la plage est très bonne (A).

8. Varia

Stationnement pour handicapés : Il a été décidé majoritairement de ne pas monopoliser un emplacement de stationnement pour les handicapés puisque le nombre de places est déjà restreint.

Une pancarte « Débarcadère 5 min » sera installée devant la clôture sur le chemin du lac Nick pour assurer l'accès rapide à la plage en cas d'urgence.

9. Date de la prochaine réunion

A déterminer au besoin

10. Levée de l'assemblée